



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Cosiacum, Cossiacum, Coisiacum, Coysia, Coisiat

Situation : le village est situé au fond d'un bassin circulaire entouré de hautes montagnes et arrosé par la rivière d'Ain, dans un site très agréable, quoique dépourvu d'horizon.

Arrondissement de Lons-le-Saunier, canton d'Arinthod, perception et distribution de poste de Thoirette ; succursale ; à 15 km d'Arinthod et 50 km de Lons-le-Saunier.
Altitude : 291 m.

Il est traversé par la route départementale n° 9, d'Orgelet à Nantua et à Bourg, par le chemin de grande communication n° 3, de Saint-Trivier à Dortan, par les chemins vicinaux. tirant à la route départementale n° 9, à Thoirette et à Condes, par la rivière d'Ain, par les biefs de Malaval, de Lavricia, des Bourbes et par le ruisseau de la Cour, sur lequel est un moulin.

Le territoire est limité au nord par Lavans, Vescles et Condes, au sud par Matafelon (Ain) et Thoirette, à l'est par Matafelon et Dortan (Ain) et à l'ouest par Cornod. La grange de Cury fait partie de la commune.

Les maisons sont groupées, construites en pierre et couvertes en tuiles creuses, avec des toits très plats et très saillants. Elles ont presque toutes un étage au-dessus du rez-de-chaussée. La plupart sont entourée d'arbres à fruits et surtout de noyers.

Population : en 1790, 260 habitants; en 1846, 307 ; en 1851, 316, dont 163 hommes et 153 femmes ; population spécifique par kilomètre carré, 43 habitants.; 70 maisons ; 76 ménages.
En 2002 : 124 habitants, les « Coisiains ». Les habitants n'émigrent pas.

Etat-Civil :

Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1685. Vocable : Saint-Pierre.

La série communale déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 14 J 89 et 90 et les tables la cote 5 E 124/1. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 255, 3 E 2765 à 2772, 3 E 8225 et 8226 et 3 E 10657. Tables décennales : 3 E 1092 à 1100.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 295, 5 Mi 321, 5 Mi 1217, 5 Mi 5 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1830, il porte sur 718 Ha 86 a, divisés en 3.292 parcelles que possèdent 207 propriétaires, dont 91 forains. 224 Ha 69 a en terres labourables, 191 Ha 21 a en bois, 122 Ha 59 a en parcours, 69 Ha 89 a en vignes, 7 Ha 65 a en friches, 2 Ha 98 a en vergers, 1 Ha 81 a en broussailles, 1 Ha 70 a en murgers, 1 Ha 29 a en sol et aisances des maisons, 54 a en jardins.

Le sol, partie en plaine, partie en coteaux, est très fertile et produit du froment, du seigle, de l'orge, peu d'avoine, du maïs, des légumes secs, du sarrasin, des pommes de terre, des betteraves, du chanvre, des vins rouges et blancs ordinaires, une grande quantité de fruits de bonne qualité, du foin et des fourrages artificiels. Les mûriers y croissent très bien, mais leurs feuilles restent presque sans usage. On exporte des céréales et du vin.



On élève dans la commune des bêtes à cornes, des mulets, des ânes, des moutons et des volailles. On y engraisse des cochons. 15 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire des sablières, des carrières de pierre à bâtir, de taille, à chaux ordinaire et hydraulique.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés d'Arinthod, d'Oyonnax et de Nantua.

Biens communaux : une église, un cimetière, un presbytère, une fontaine et 267 Ha 81 a de bois et pâtures ; bois communaux: 169 Ha 30 a, dont 5 Ha 07 a sont coupés annuellement. Essences dominantes : chêne et charme.

NOTICE HISTORIQUE

Coisia appartenait avant la révolution, à la Bresse, et ne fut incorporé au Jura qu'en 1789. Il existait déjà sous la domination romaine. Le chemin de Condes à Thoirette le traversait, dans la contrée dite à l'Estrat, mot dérivé de strata via, voie empierrée. On trouve des débris de construction romaine sur plusieurs points du territoire et surtout dans le climat de la Cour.

Une preuve certaine d'antiquité de ce village, c'est que son nom figure déjà dans un acte de l'an 855.

Prieuré : entre Condes et Coisia, au bord de la rivière d'Ain, se trouve un espace de terrain appelé à l'Abbaye. Une tradition constante nous apprend qu'il y avait là un monastère dédié à saint Martin. Les religieux qui l'habitaient, inquiétés sans doute par la population encore toute païenne, se réfugièrent dans l'abbaye de Condat, qui n'était pas éloignée. On envoya plus tard un prieur avec un ou deux religieux à Condes et à Coisia, pour exploiter les terres du couvent abandonné. Le prieuré de Coisia, Cosiacum, est déjà mentionné dans le diplôme de l'empereur Lothaire 1^{er}, de l'an 855, confirmatif des possessions de l'abbaye de Saint-Oyand-de-Joux. L'empereur Frédéric Barberousse, par une charte de l'an 1185, confirma également à l'abbé Guillaume, la propriété de ce prieuré, prioratus Cosiaci. Les sires de Thoire-et-Villars, qui en avaient la garde, y renoncèrent en 1221. Il devait être habité par un prieur et deux moines. En 1260, le pape Alexandre IV l'unit au prieuré des Bouchoux. Dès ce moment, les prieurs des Bouchoux se qualifièrent de prieurs et seigneurs des Bouchoux et de Coisia. Le 3 février 1766, M. Joseph de Saint-André-Marnay, de Vercel, évêque de Couserans, prieur commendataire des Bouchoux et de Coisia, renonça à ces prieurés, qui avaient été unis, en 1742, à la mense conventuelle du chapitre de Saint-Claude, moyennant une pension viagère de trois mille livres, qui devait lui être payée par les chanoines. Il ne reste aucune trace de la maison prieurale.

Seigneurie : Coisia dépendait en toute justice du mandement de Montdidier. Jean de Cornod, dit de Seyturier, ayant obtenu, le 15 avril 1569, à titre d'inféodation, la terre de Montdidier, fit ériger sa seigneurie de Cornod en baronnie, le 14 février 1582, et obtint du duc de Savoie, l'autorisation d'unir les villages de Coisia et de Chaléa à cette nouvelle baronnie.

Prévôté : une famille noble de nom et d'armes, tenait la prévôté de ce village. Elle possédait une maison féodale dans le castrum de Montdidier et une autre à Coisia. Au mois d'avril 1266, Guillaume de Coisia, dit de Gaule, donna différents immeubles au prieur de Couture (des Bouchoux), en présence du prieur de Saligna et de Parisius, curé de Coisia. Humbert de Coisia était, en 1400, bailli général de Bresse. Ce fief, après avoir appartenu à la maison de Forcrand, passa par acquisition aux seigneurs de Cornod.

Paroisse : Coisia formait une paroisse, qui ne fut supprimée qu'en 1790. En 1727, l'abbé de Saint-Claude et le prieur des Bouchoux étaient en procès sur la question de savoir auquel des deux appartenait la

nomination du curé. Lors de la nouvelle circonscription des cures et succursales, en 1808, Coisia fut réuni à Condes, et son église ne fut érigée en succursale que le 19 mars 1838.



Église : située au sommet du mamelon sur la pente duquel s'étend le village, elle est orientée et dédiée à saint Pierre, dont on célèbre la fête le 29 juin. Elle se compose d'un clocher, de deux nefs, d'un chœur rectangulaire et d'une sacristie. Le clocher, appliqué contre le côté droit des nefs, date du XVII^e siècle. La porte principale est du style ogival prismatique. A côté de cette porte, et contre la façade extérieure, est placée une pierre formant pupitre. Le chœur est du style de transition usité au XIII^e siècle, c'est-à-dire que l'ogive s'y alterne avec le plein-cintre. Contre les parois intérieures des murs de la nef principale sont peints à fresque les portraits de la mère de Dieu et des quatre évangélistes.

Maladrerie : au sud-est du village est un lieu appelé à la Malatière. Il y avait là un hospice pour les lépreux, mentionné dans un titre de l'an 1266.

Loge des pestiférés : en 1636, la peste fit de grands ravages à Coisia. On plaça les malades dans des baraques en planches, élevées dans la contrée dite à la Combe.

Evènements divers : Coisia, bâti au pied du château d'Oliferne, sur la limite du comté de Bourgogne et de la Bresse, fut souvent dévasté par la guerre.

Biographie : ce village est la patrie de :

- Jean-François Reybard, né le 15 janvier 1795, médecin distingué de Lyon, auteur d'un ouvrage chirurgical, qui lui a valu, en 1852, un prix de 12.000 francs, dit d'Argenteuil, décerné par l'académie de médecine ;
- Jean-Baptiste Calamand, né en 1760, capitaine décoré, mort à Nozeroy.